

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FOIX - 0901 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/08/2024 - B2024/002204 - 2011 B 00112 - 450 531 363 - 4EME MITAN

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2024

Désignation de l'entreprise : SAS 4EME MITAN				Néant				
Adresse de l'entreprise : 10 MLN DE GAJAN 09190 GAJAN								
Numéro SIRET* : 45053136300031								
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12				Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :		
				Exercice N, clos le : 31/12/2023		31/12/2022		
ACTIF				Brut 1		Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010		012				
M	Incorporelles - Autres*	014		016				
M	Immobilisations corporelles*	028	1 764 388	030	561 783	1 202 605		1 306 808
O	Immobilisations financières* (1)	040		042				
Total I (5)		044	1 764 388	048	561 783	1 202 605		1 306 808
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052				
I	- Marchandises*	060		062				
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066				
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	47 723	070		47 723		28 867
U	(2) - Autres* (3)	072	395 105	074		395 105		415 721
L	Valeurs mobilières de placement	080	427 988	082		427 988		244 656
A	Disponibilités	084	135 387	086		135 387		338 348
N	Charges constatées d'avance*	092		094				
T	Total II	096	1 006 203	098		1 006 203		1 027 592
Total général (I + II)		110	2 770 591	112	561 783	2 208 808		2 334 399

PASSIF			Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*	120	8 000	8 000	
Ecart de réévaluation	124			
P Réserve légale	126	800	800	
R Réserves réglementées*	130			
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art*)	131	1 082 106	1 103 709	
P Report à nouveau	134			
R Résultat de l'exercice	136	-4 692	-21 603	
E Subventions d'investissement	137	82 959	88 391	
S Provisions réglementées	140			
Total I	142	1 169 172	1 179 296	
Provisions pour risques et charges	Total II	154		
D Emprunts et dettes assimilées (4)	156	1 034 445	1 122 568	
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	591	542	
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :)	169			
E Comptes courants d'associés	173		22 793	
S Autres dettes	175	4 600	9 200	
Produits constatés d'avance	174			
Total III	176	1 039 636	1 155 103	
Total général (I + II + III)	180	2 208 808	2 334 399	
R (1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
E à moins d'un an				944 851
N (2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
V				16 574
O (3) Dont comptes courants d'associés	199	393 217	Prix de vente hors TVA des immob. cédées au cours de l'ex.*	184
I débiteurs				

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Certifié conforme à l'original

[Signature]

Désignation de l'entreprise		SAS 4EME MITAN		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
A - RESULTAT COMPTABLE				31/12/2023		31/12/2022	
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	intra-communautaire	217	218	157 079		145 561
D	Production stockée* (variat* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	6		167
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A (I)			232	157 085		145 728
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1* et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	32 536		40 899
E	- mobilier	- immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	1 018	244	1 250		1 189
	Rémunérations du personnel*			250			
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements* (Dont dot. amort. du fonds de commerce)	255		254	120 777		118 596
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	259		262	1		1
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles)	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	154 564		160 684
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 521		-14 957
	Produits financiers (III)			280	6 139		3 738
D	Produits exceptionnels (IV)			290	5 432		9 032
J	Charges financières (V)			294	18 783		18 417
V	Charges exceptionnelles (VI)			300			
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices* (VII)			306			
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	-4 692		-21 603
B - RESULTAT FISCAL				312		314	4 692
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)			324			
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration	249					
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 sexes)				996		342	
Zone franche urbaine (44 octies a)				997			
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)				138			
Bassins d'emploi à redynamiser				991			
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)				991			
Jeune entreprise innovante (44 sexes A)				999			
Bassins Urbains à dynamiser - BUD				992			
ZFANG (44 quaterdecies)				345			
Investissements et souscriptions outre-mer				344			
Zone de développement prioritaire (44 septiesdecies)				993			
Dont créance due au report en arrière du déficit*				346			
Dont déduct. exception. (art 39 decies)				995			
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)				943			
Dont déduct. exception. (art 39 decies B)				946			
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)				947			
Dont déduct. exception. (art 39 decies D)				948			
Dont déduct. exception. (art 39 decies E)				941			
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)				990			
Dont déduct. exception. (art 39 decies G)				949			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS				352		354	4 692
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables *						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS				370		372	4 692

"Certifié conforme à l'original"

[Signature]

4EME MITAN

Société par actions simplifiée au capital de 8000€
Siège social : 10b Moulin de Gajan 09190 GAJAN
450 531 363 RCS FOIX

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2024

La SAS MULTIWATTS immatriculé 789 208 477 RCS de FOIX, domicilié 10b Moulin de Gajan 09190 GAJAN et représenté par son président Mr MARTIN Nicolas.

Associé unique de la société 4EME MITAN

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la société, la SAS Multiwatts associé unique représentée par Monsieur Nicolas MARTIN a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
 - Affectation du résultat de l'exercice
- Conventions visées à l'article L227-10 du Code de commerce ;

PREMIER DECISION

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du Code général des impôts.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 4 692€ de la manière suivante :

- En totalité sur le compte « autres reverses » -4692€

TROISIEME DECISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal

SAS MULTIWATTS
Nicolas MARTIN

Président

4EME MITAN
10 BIS MOULIN DE GAJAN
09190 GAJAN
RCS : 450531363